

FIDELITY SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2019

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 56.720.712, un actif net de D : 56.573.254 et un bénéfice de la période de D : 1.051.200.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 14,91% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 85,09% du total des actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Les emplois en titres émis par « AMEN BANK » représentent à la clôture de la période 10,48% de l'actif net, se situant ainsi au dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les disponibilités et les comptes à terme représentent au 30 Septembre 2019, 52,92% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 25 octobre 2019

Le commissaire aux comptes :
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

Portefeuille-titres	4	<u>8 454 405</u>	<u>956 527</u>
Obligations et valeurs assimilées		6 997 073	100 098
Titres OPCVM		1 457 332	856 429
Placements monétaires et disponibilités		<u>48 264 807</u>	<u>2 048 317</u>
Placements monétaires	5	48 188 541	1 993 019
Disponibilités		76 266	55 298
Créances d'exploitation		<u>1 500</u>	<u>80</u>
TOTAL ACTIF		<u>56 720 712</u>	<u>3 004 924</u>

PASSIF

Opérateurs créditeurs	6	137 033	5 636
Autres créditeurs divers	7	10 425	262
TOTAL PASSIF		<u>147 458</u>	<u>5 898</u>

ACTIF NET

Capital	8	53 626 912	2 967 051
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 946 342	31 975
ACTIF NET		<u>56 573 254</u>	<u>2 999 026</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>56 720 712</u>	<u>3 004 924</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	9	123 131	283 739	98
Revenus des obligations et valeurs assimilées		123 131	256 386	98
Revenus des titres OPCVM		-	27 353	-
Revenus des placements monétaires	10	1 023 406	1 809 863	28 898
Revenus des prises en pension	11	15 293	198 372	1 932
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 161 830	2 291 974	30 928
Charges de gestion des placements	12	(137 033)	(261 926)	(5 636)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 024 797	2 030 048	25 292
Autres charges	13	(14 391)	(31 965)	(793)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 010 406	1 998 083	24 499
Régularisation du résultat d'exploitation		134 499	948 259	7 476
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 144 905	2 946 342	31 975
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(134 499)	(948 259)	(7 476)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		13 224	650	3 420
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		27 570	23 780	709
RESULTAT DE LA PERIODE		1 051 200	2 022 513	28 628

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/07 <u>au 30/09/2019</u>	Période du 01/01 <u>au 30/09/2019</u>	Période du 27/09 <u>au 31/12/2018</u>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 051 200	2 022 513	28 628
Résultat d'exploitation	1 010 406	1 998 083	24 499
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	13 224	650	3 420
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	27 570	23 780	709
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	4 321 496	51 551 715	1 970 398
Souscriptions			
- Capital	16 371 799	74 920 501	4 754 100
- Régularisation des sommes non distribuables	182 901	837 620	341
- Régularisation des sommes distribuables	749 488	1 815 092	15 187
Rachats			
- Capital	(12 228 830)	(24 874 531)	(2 791 100)
- Régularisation des sommes non distribuables	(138 873)	(280 134)	(419)
- Régularisation des sommes distribuables	(614 989)	(866 833)	(7 711)
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 372 696	53 574 228	1 999 026
ACTIF NET			
En début de période	51 200 558	2 999 026	1 000 000
En fin de période	56 573 254	56 573 254	2 999 026
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	488 032	29 630	10 000
En fin de période	529 405	529 405	29 630
VALEUR LIQUIDATIVE	106,862	106,862	101,216
TAUX DE RENDEMENT	1,86%	5,58%	1,22%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2019

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE :

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999. Exceptionnellement, le premier exercice de la SICAV s'étend du 27 septembre 2018 au 31 décembre 2018.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2019 à D : 8.454.405 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		6 785 000	6 997 073	12,37%
Obligation de sociétés		6 785 000	6 997 073	12,37%
ATL 2019-1 A TF 11,6%	15 000	1 500 000	1 502 288	2,66%
HL 2018-02 11.15% A TF	1 000	100 000	105 327	0,19%
HL 2018-02 CAT-B- TF 11.5%	4 500	450 000	474 727	0,84%
HL 2018-02 CAT-B- TF 11.5%	5 000	500 000	527 474	0,93%
HL 2018-02 11.15% A TF	4 500	450 000	473 974	0,84%
HL 2018-02 TV TMM+3.5%	5 000	500 000	526 915	0,93%
HL 2018-02 TV TMM+3.5%	10 000	1 000 000	1 053 830	1,86%
WIFAK BANK 5 ANS 10,25%	3 000	285 000	285 064	0,50%
TLF 2019-1 A TF 11;4%	20 000	2 000 000	2 047 474	3,62%
Titres d'OPCVM		1 453 262	1 457 332	2,58%
Fidelity Obligations SICAV	13 900	1 453 262	1 457 332	2,58%
TOTAL		8 238 262	8 454 405	14,94%
Pourcentage par rapport au total actifs				14,91%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2019 à D : 48.188.541 se détaillant comme suit :

	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% Actif net
Certificats de dépôt			17 861 501	18 249 696	32,26%
Certificat de dépôt AB au 04/03/2020 (au taux de 10,75%)	366 jours		1 842 362	1 933 241	3,42%
Certificat de dépôt UIB au 29/01/2020 (au taux de 10,78%)	310 jours		1 398 069	1 460 543	2,58%
Certificat de dépôt BH au 08/02/2021 (au taux variable TMM+4,25%)	731 jours		3 000 000	3 177 544	5,62%
Certificat de dépôt AB au 02/10/2019 (au taux de 9,83%)	20 jours		497 827	499 891	0,88%

Certificat de dépôt AB au 03/10/2019 (au taux de 9,83%)	10 jours	498 911	499 782	0,88%
Certificat de dépôt AB au 04/10/2019 (au taux de 9,83%)	10 jours	2 993 465	2 998 039	5,30%
Certificat de dépôt ATB au 04/03/2020 (au taux de 11,33%)	190 jours	1 909 723	1 926 353	3,41%
Certificat de dépôt ATB au 13/03/2020 (au taux de 11,33%)	150 jours	1 909 723	1 922 076	3,40%
Certificat de dépôt TSB au 04/03/2020 (au taux de 11,83%)	190 jours	1 905 973	1 923 294	3,40%
Certificat de dépôt BNA au 01/04/2020 (au taux de 11,9%)	190 jours	1 905 448	1 908 933	3,37%
<u>Comptes à terme</u>		29 550 000	29 938 845	52,92%
Placement AB au 02/10/2019 (au taux fixe 10,83%)	100 jours	1 000 000	1 023 500	1,81%
Placement AB au 02/10/2019 (au taux fixe 10,83%)	3 mois	600 000	612 676	1,08%
Placement AB au 10/10/2019 (au taux fixe 10,83%)	3 mois	1 500 000	1 528 840	2,70%
Placement AB au 19/11/2019 (au taux fixe 10,83%)	3 mois	1 000 000	1 009 732	1,78%
Placement AB au 20/11/2019 (au taux fixe 10,83%)	3 mois	1 000 000	1 009 495	1,78%
Placement AB au 09/12/2019 (au taux fixe 10,83%)	3 mois	800 000	803 988	1,42%
Placement AB au 11/12/2019 (au taux fixe 11,2%)	3 mois	1 350 000	1 356 297	2,40%
Placement AB au 12/12/2019 (au taux fixe 11,2%)	3 mois	4 150 000	4 168 337	7,37%
Placement AB au 20/12/2019 (au taux fixe 11,2%)	3 mois	500 000	501 227	0,89%
Placement AB au 24/12/2019 (au taux fixe 10,83%)	3 mois	1 900 000	1 902 706	3,36%
Placement AB au 25/12/2019 (au taux fixe 11,2%)	100 jours	550 000	552 025	0,98%
Placement BH au 08/01/2020 (au taux variable TMM+ 4,25%)	6 mois	3 000 000	3 067 516	5,42%
Placement AB au 27/01/2020 (au taux fixe 11,2%)	5 mois	2 000 000	2 015 711	3,56%
Placement AB au 28/01/2020 (au taux fixe 11,2%)	5 mois	1 000 000	1 007 610	1,78%
Placement AB au 05/02/2020 (au taux fixe 11,2%)	160 jours	1 500 000	1 512 151	2,67%
Placement AB au 06/02/2020 (au taux fixe 11,2%)	5 mois	300 000	301 620	0,53%
Placement AB au 11/02/2020 (au taux fixe 10,9%)	12 mois	2 300 000	2 427 479	4,29%
Placement AB au 12/02/2020 (au taux fixe 11,2%)	160 jours	3 100 000	3 119 785	5,51%
Placement TSB au 04/03/2020 (au taux fixe 11,83%)	190 jours	2 000 000	2 018 150	3,57%
TOTAL		47 411 501	48 188 541	85,18%
Pourcentage par rapport au total des actifs				84,96%

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2019 à D : 137.033, et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	137 033	5 636
Total	137 033	5 636

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à D : 10.425, et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance du CMF	4 888	262
Autres*	5 537	-
Total	10 425	262

*Il s'agit d'un écart sur revenu

Note 8 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 septembre 2019, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2018

Montant	2 967 051
Nombre de titres	29 630
Nombre d'actionnaires	60

Souscriptions réalisées

Montant	74 920 501
Nombre de titres émis	748 180
Nombre d'actionnaires nouveaux	405

Rachats effectués

Montant	(24 874 531)
Nombre de titres rachetés	(248 405)
Nombre d'actionnaires sortants	(19)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		650
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		23 780
Régularisation des sommes non distribuables		18 157
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(A)	31 975
Régularisation du résultat incorporé à la V.L		539 329

Capital au 30-09-2019

Montant		53 626 912
Nombre de titres		529 405
Nombre d'actionnaires		446

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2019

Note 9 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2019 à D : 123.131, se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
<u>Revenus des obligations</u>	<u>123 131</u>	<u>256 386</u>	<u>98</u>
- Intérêts	123 131	256 386	98
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	<u>27 353</u>	-
- Dividendes	-	27 353	-
TOTAL	123 131	283 739	98

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2019 à D : 1.023.406, se détaillant ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
Intérêts des comptes à terme	634 087	1 091 538	12 828
Intérêts des dépôts à vue	2 380	6 100	313
Intérêts des certificats de dépôt	386 939	712 225	15 757
TOTAL	1 023 406	1 809 863	28 898

Note 11 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019 à D : 15.293, et se détaille ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
Intérêts des prises en pension	15 293	198 372	1 932
TOTAL	15 293	198 372	1 932

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019 à D : 137.033, et se détaille ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
Rémunération de gestionnaire	137 033	261 926	5 636
TOTAL	137 033	261 926	5 636

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2019 à D : 14.391, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Période du 27/09 au 31/12/2018
Redevance du CMF	14 391	27 511	592
Services bancaires et assimilés	-	4 454	201
TOTAL	14 391	31 965	793

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.